

## Appel à candidatures pour le recrutement de personnels détachés sur des missions de formation du 1<sup>er</sup> degré à la rentrée 2025

*L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger lance un appel à candidatures pour le recrutement sur des postes d'EMFE et de CPAIEN, restant à pourvoir à la rentrée 2025.*

### Préambule

Les personnels détachés sur des fonctions de formation du premier degré sont titulaires de l'Éducation nationale et seront en position de détachement sur contrat à l'AEFE.

Pour postuler, les candidats doivent :

- Être titulaire dans le corps considéré.
- Justifier au minimum de **deux ans de services effectifs** en qualité de titulaire en France.
- Se trouver dans l'une des situations administratives suivantes : en position d'activité, de congé parental, de disponibilité ou de détachement en France ou à l'étranger.

Les candidates ou candidats pourront se reporter à la note de service parue au **BOEN n°32 du 28 août 2024** concernant les conditions générales de candidature.

L'activité des établissements français à l'étranger s'inscrit dans la politique culturelle, éducative et de coopération menée par la France sous l'autorité de l'ambassadeur dans le pays hôte. Les personnels enseignants sont recrutés par le directeur de l'AEFE pour contribuer, par leurs actions concrètes, initiatives et propositions, à la qualité et à la conformité de l'enseignement dispensé, au bon fonctionnement des établissements et au rayonnement de la langue et de la culture française. Leurs missions sont précisées dans une lettre de mission jointe à leur contrat. Les professeurs détachés sur des fonctions de formation sont recrutés après avis de la commission paritaire centrale compétente sur des contrats d'une période de trois ans, renouvelables par reconduction expresse pour deux périodes d'un an.

- L'implantation géographique de l'établissement, la diversité des élèves, de la communauté éducative et des missions de l'enseignement français à l'étranger ainsi que les fonctions exercées enrichissent le métier d'enseignant et créent des contraintes spécifiques.
- En raison de sa position, la personne recrutée est considérée comme une représentante ou un représentant de la France et de sa culture, aussi bien que de son savoir-faire en matière d'éducation. Ses actes et ses propos seront ainsi susceptibles de prendre une signification et d'avoir un retentissement dépassant la simple expression d'un individu.
- L'attention du personnel recruté est appelée sur la spécificité des établissements français à l'étranger qui accueillent des élèves français et des élèves étrangers dont la langue française n'est pas toujours la langue maternelle et doit mesurer avec soin les caractères originaux de son établissement d'affectation et les prendre en considération.

#### AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | [www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)  
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | [www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)

**Les EMFE** sont titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF et ont une expérience avérée de l'animation pédagogique.

Elles ou ils possèdent, par ailleurs, une bonne maîtrise de l'outil informatique.

La personne recrutée est placée sous l'autorité du chef d'établissement et du directeur ou de la directrice d'école, elle effectue un service partiel d'enseignement et, sous l'autorité conjointe de l'IEN en résidence, elle est chargée d'une mission de maître-formateur/formatrice qui se décline notamment dans les tâches suivantes :

- accueil dans leur classe d'enseignants - en particulier non titulaires - de l'école ou d'autres écoles de proximité ;
- visites-conseils dans les classes des intéressés ;
- mise en place de plans annuels de formation de ces personnels (analyse des besoins/conception, animation et évaluation des actions de formation premier degré et inter degrés) ;
- aide à la mise en œuvre des orientations pédagogiques du MEN et de l'AEFE, notamment les dispositifs liés au plurilinguisme ;
- suivi des projets pédagogiques de l'école en relation étroite avec la directrice ou le directeur
- le cas échéant, encadrement et interventions lors de formations hors établissement d'affectation, dans le cadre du plan de formation continue des personnels de la zone de rattachement

Ces postes sont soumis à un entretien préalable.

**Les CPAIEN** sont titulaires du CAFIMF ou CAFIPEMF et exercent les fonctions de conseiller pédagogique auprès de l'IEN de la zone.

Les personnes recrutées ont vocation à intervenir sur l'ensemble de la zone de compétence de l'IEN en résidence, à trois niveaux :

- auprès des enseignants des écoles maternelles et élémentaires, pour les accompagner dans leur pratique quotidienne et répondre à toute demande d'aide et de conseil,
- auprès des écoles, dans le cadre des orientations pédagogiques du MENJ et de l'AEFE, notamment sur les dispositifs liés aux parcours langue et à l'accessibilité pédagogique qui doit soutenir la scolarisation des EBEP. Il est attendu du/de la CPAIEN qu'il/elle aide les équipes enseignantes de niveaux, de cycles ou en inter cycle, à construire la continuité et la cohérence de leurs pratiques, qu'il soutienne la mise en œuvre d'activités pédagogiques innovantes.
- au niveau de la zone, pour concevoir et conduire des actions inscrites au plan régional de formation des personnels (premier degré et inter degrés) élaboré au niveau de l'IRF, ou pour accomplir une mission spécifique définie en concertation étroite avec l'inspecteur en résidence.

Ces postes sont soumis à un entretien préalable.

## **EMFE**

### **N° 14099 - MADAGASCAR**

L'AEFE recrute une professeure ou un professeur des écoles, titulaire du CAFIMF/CAFIPEMF pour le collège français René Cassin de Fianarantsoa (Madagascar)

Les enseignantes et enseignants maîtres formateurs en établissement (EMFE) sont titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF et ont une expérience avérée de l'animation pédagogique.

La personne recrutée est placée sous l'autorité de la cheffe ou du chef d'établissement. Elle effectue un service partiel d'enseignement (50 %) et, sous l'autorité conjointe de l'IEN en résidence à Tananarive (Madagascar), est chargée d'une mission de maître-formateur qui se décline notamment dans les tâches suivantes :

- accueil dans leur classe d'enseignants - en contrat local de l'école
- visites-conseils dans les classes des intéressés ;
- analyse des besoins, conception des plans de formation, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation des acquis professionnels de ces personnels ;
- aide à la mise en œuvre des orientations pédagogiques du MENJ et de l'AEFE, notamment les dispositifs liés aux parcours langue et à l'accessibilité pédagogique qui doit soutenir la scolarisation des EBEP ;
- suivi des projets pédagogiques de l'école en relation étroite avec la chef d'établissement
- conception et encadrement de formations hors établissement d'affectation, dans le cadre du plan régional de formation des personnels de la zone de rattachement, élaboré au niveau de l'IRF.
- accompagnement des dispositifs d'inclusion scolaire

Pour mener à bien ces actions, des compétences pédagogiques et didactiques dans le domaine des langues et du plurilinguisme sont particulièrement recommandées tout comme une réelle appétence pour l'innovation pédagogique et l'inclusion scolaire.

Une bonne maîtrise des environnements numériques de travail et de l'ingénierie de la formation à distance (notamment sur la plate-forme M@gistère) est souhaitée.

Expérience dans le domaine de l'ASH fortement souhaitée.

Une grande disponibilité ainsi qu'une forte capacité de travail sont attendues.

Poste non logé, soumis à un entretien préalable, à pourvoir au 01/09/2024. Scolarisation : EC

## Procédure

---

- **Du 17 au 31 mars 2025 (à minuit heure de Paris)**

Les candidats saisiront et imprimeront leur dossier de candidature sur le module de saisie dédié (accès depuis l'appel à candidatures en page d'accueil du site <http://www.aefe.fr> )

***Les candidates et candidats ayant déjà constitué un dossier en septembre 2024 et souhaitant candidater à nouveau devront ressaisir et imprimer un dossier (en choisissant de nouveaux identifiant et mot de passe). Une nouvelle lettre de motivation devra être jointe à ce dossier, ainsi que les pièces justificatives non fournies en septembre.***

- **Pour le 2 avril 2025 dernier délai :**

- Les candidats transmettront au bureau du recrutement de la DRH un exemplaire du dossier, complété et accompagné des pièces justificatives sous format PDF, via le site France Transfert ([francetransfert.numerique.gouv.fr](http://francetransfert.numerique.gouv.fr)) (**sans les avis hiérarchiques**) à [recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr)

**Tous les candidats** transmettront simultanément le dossier original à leurs supérieurs hiérarchiques pour avis.

- **Pour le 14 avril dernier délai :**

Les rectorats ou ambassades transmettront uniquement la dernière page du dossier revêtue des avis hiérarchiques par courriel à [recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr)

- **A réception de leur dossier par le bureau du recrutement de la DRH de l'AEFE, les candidats recevront un courrier électronique leur confirmant l'enregistrement de leur candidature.**

Les modalités d'entretien, prévus au début du mois de mai, seront communiquées ultérieurement aux candidats sélectionnés.

**En cas de difficulté, il est très vivement recommandé aux candidats de prendre contact avec le bureau du recrutement de l'AEFE – Direction des ressources humaines à Nantes par courriel à [recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr](mailto:recrut1degdirform.aefe@diplomatie.gouv.fr)**

\*\*\*\*\*